

LE CONCEPT DE PERSONNE HUMAINE DANS LE MILIEU INTER-COMMUNAUTAIRE LIBANAIS



Docteur Fadi ABOU-MRAD
Docteur ès sciences en Ethique et Droit Médical
Directeur Médical et Chef de Service de Neurologie
Hôpital Saint Charles, Fayadié – Liban
Président, Société Libanaise de Neurologie

RÉSUMÉ

Le concept de personne humaine traverse une crise spécifique induite par bon nombre de facteurs. Notre objectif vise à enraciner nos connaissances sur le concept de personne humaine dans les 19 communautés qui forment le Liban. La philosophie chrétienne a pu approfondir la réalité de la personne humaine surtout avec le courant personnaliste qui ramène la dignité à la réalité spirituelle de l'homme, sujet de droit et non simple instrument ou produit de la science. L'Islam formule un droit, le *fiqh*, qui précise que l'homme dans sa totalité jouit d'une inviolabilité absolue et, à moins d'une autorisation légale, il n'est jamais permis d'y porter atteinte. Ces définitions paraissent des postulats évidents, mais reste à préciser la manière de les traduire dans le cadre libanais. Nous remarquons que l'homme, bien qu'il soit cultivé, s'effondre face aux problèmes pour n'être qu'une personne communautaire. Il y a tant de maux que l'intégrité et la valeur d'une personne ou d'une maladie aussi importante soit-elle deviennent banalisées. L'attachement à la communauté religieuse qui réchauffe et tranquillise n'a pas aidé le pays à vivre en paix. Une réflexion commune s'avère indispensable pour assumer notre responsabilité soit dans le domaine médical, soit dans l'organisation de notre vie sociale, économique, politique et affective. La ligne éthique est unique et ne

fait qu'appeler l'homme en sa dignité qui est définie par le respect de l'homme en chaque homme. Une telle vision ne peut que réunir les croyants et les non-croyants car « *la lumière est pour tout homme* ». C'est la liberté du sujet moral et la qualité qu'il faut attacher au corps de l'homme. Les gouverneurs et les citoyens avec l'aide des apports spécifiques de différentes disciplines universitaires sont invités à accomplir une action concertée vers une société de lumière visant à confirmer une fraternité pour permettre à l'homme du Liban de « vivre bien » dans des institutions justes.

Mots clés: Personne humaine, éthique, diversité culturelle, dignité humaine.

Abstract

The concept of the human person is undergoing a specific crisis caused by several factors. Our goal is to enroot our knowledge on the concept of the human person in the 19 religious communities that constitute Lebanon. The Christian philosophy was able to deepen the reality of human person, especially with the personalist trend which attributes dignity to Man's spiritual reality, which is a matter of right and not a simple instrument or a product of science. Islam establishes a law, the *fiqh*, defining that Man, as an entity, enjoys an absolute inviolability, and it's totally prohibited to injure him, unless by a legal authorization. These definitions are evident postulates; however the required issue is to define the way of translating them within the Lebanese society. We notice that Man, though cultivated, collapses to problems, just for being a communitarian person. There is so much pain, that even the value and the integrity of a person or a disease becomes a trivial matter. The attachment to a religious community which assures warmth and security did not help the country live peacefully. Therefore, a common reflection is considered a must to

assume responsibility, whether in the medical domain, or in organizing our social, economical, political and affective life. The ethical line is unique, and it always refers to Man by his dignity defined by the human respect. Such vision cannot but gather religious and non-religious people because "light is for each man". It is the freedom of the moral subject and the quality given to the human body. Governors and citizens together with a multidisciplinary academic contribution are called to accomplish a common practical action addressed to an enlightened society confirming a fraternity in order to allow the Lebanese Man to "live well" in just institutions.

Keywords: Human Person, Doctor-Patient Relationship, Ethics, Cultural Diversity, Human Dignity.

INTRODUCTION

L'éthique, comme vue par Paul Ricœur, est une demande, non seulement des milieux professionnels de la santé, mais aussi de tous ceux qui ont à prendre des décisions impliquant des valeurs. Le rapport médical est un rapport avec la souffrance. La relation soignant/malade ou la relation d'un homme, possédant un savoir, confronté à un autre homme qui par son esprit est capable de sentir une sensation donc a le droit en tant qu'homme de s'exprimer et de faire un choix précis.

La Personne humaine est le fondement de toute éthique qui « plonge dans le désir d'accomplissement et le souhait de réalisation¹ ». Ce concept de personne traverse une crise spécifique induite par bon nombre de facteurs.

Notre objectif vise à enraciner nos connaissances sur le concept de personne humaine dans les 19 communautés qui forment le Liban. Cette analyse se fait avec un souhait d'une vie accomplie, « ...avec et pour les autres dans des institutions justes ».

LE FONDEMENT DU CONCEPT

Les Eglises catholiques² partagent avec les Eglises Ortho-

doxes³ le même enseignement sur l'homme. Le concept de personne humaine est fondé sur la vision de la Trinité portant sur l'Unité, la Distinction et la Communion. A ce niveau, en se regardant, les Personnes Divines se constituent et s'interpénètrent. L'Unité se base sur la personne de Dieu, la Distinction garantit l'indépendance de la Personne, et la Communion ne se stabilise pas sans l'égalité basée sur la nature unique et intégrale dans une communion, elle-même une expression de la vie dans une communion de personnes distinctes.

L'individu se dit en grec *atomos*, c'est-à-dire ce qui n'est pas divisible. « *L'âme n'est pas séparée du corps et elle vit dans cet unique corps qui est en communication avec elle* »³ Et la cité, *polis*, un regroupement d'individus qui peuvent s'isoler et se passer des Autres «... *puisque avant l'Evangile on parlait de l'individu et pas de la personne humaine* » alors que « *pour nous, la société humaine d'une part et la rencontre d'individus d'autre part ne sera possible que par la communion des personnes*⁴ ».

Cette personne, « figure » en grec, ne ressemble à personne: elle a son unicité, appartient à elle-même et à l'Etre divin, et par suite n'est pas soumise à la possession des Autres « *parce que les personnes sanctifiées dans le royaume ne sont pas opaques l'une face à l'autre, mais chacune est intégrée l'une par l'autre selon la doctrine de la communion des Saints* »³.

En d'autres termes, l'opacité qui était la loi de la conviction terrestre disparaît en faveur d'une lumière totale qui éclaire les personnes glorifiées, et qui éclaire en même temps le cosmos indispensable à un monde de lumière.

Les valeurs éthiques se présentent chez l'être humain comme une expression de la vie représentée par la communion humaine avec l'Autre qui, à son tour, se présente par la Communion divine entre les Personnes de la Trinité. La philosophie chrétienne a pu approfondir cette réalité de la personne humaine surtout avec le courant personnaliste qui ramène la dignité à la réalité spirituelle de l'homme, sujet de droit et non simple instrument ou produit de la science.

Le pape Jean-Paul II, dans son Encyclique *Evangelium Vitae*, rappelle que « *la vie de l'homme est sacrée...* »⁵,

¹ Le Professeur Mustafa Hijazi est docteur en psychologie et auteur de nombreux ouvrages notamment sur les effets psychologiques de la mondialisation.

ce qui pousse médecins et chercheurs à respecter le corps humain et à ne pas l'utiliser comme une chose manipulable à tout moment. Ce qui fait que tous les systèmes doivent exister pour le bien et le service de la personne dans son corps et son esprit.

L'Islam formule un droit, le *fiqh*, qui précise les obligations que la loi coranique, ou *chari'a*, impose à tout musulman dans des domaines variés. Parmi les objectifs essentiels de la *chari'a*, se trouvent le respect de la personne humaine, le maintien de la vie et la sécurité du corps. La personne humaine a un caractère sacré. Le respect de son intégrité physique et psychique part du principe que la vie est un don de Dieu⁶. Quant au corps, il a été confié par Dieu à l'homme qui est chargé de l'entretenir et de ne pas lui porter atteinte. L'homme dans sa totalité jouit donc d'une inviolabilité absolue et, à moins d'une autorisation légale, il n'est jamais permis d'y porter atteinte, comme le précise le Coran : « *Nous avons créé l'homme dans la fortune la plus parfaite* ».⁷

Ces définitions paraissent des postulats évidents, mais reste à préciser la manière de les traduire dans le cadre libanais où se chevauchent plusieurs religions, communautés et cultures, et où se propagent opinions et controverses à tel point que tous les concepts deviennent, à chaque moment, sujets à problématique, partant des attitudes de certains religieux ou politiciens qui contrastent peut-être avec les sources originelles des religions ou des philosophies.

LES FACTEURS MODIFIANT LE CONCEPT DE PERSONNE HUMAINE AU LIBAN

Devant cette réflexion sur les causes modifiant le concept de personne humaine dans le monde et au Liban en particulier, l'Imam chiite du Liban affirme que le problème que confronte l'homme en général est dans le mouvement de son humanisme intérieur. L'homme essaie toujours d'être influencé par son entourage, ou par ses sentiments instinctifs qui affectent sa discipline et son interaction dans la vie quotidienne. Quand il s'ouvre aux éléments instinctifs, il dévie des éthiques qui lui donnent la perpétuité de l'équilibre dans sa personnalité ; de même l'apogée des dérives est majorée par des éléments exogènes nés de son environnement.

Nous pouvons remarquer que l'homme arabe est toujours l'homme de l'histoire, du fait que les événements historiques, surtout religieux et communautaires, laissent des effets dans sa pensée. Ainsi sa réflexion s'orientera vers le côté communautaire, même s'il ne possède pas la culture du contenu communautaire d'où la religion ou la communauté ont été déclenchées.

Cette réalité s'étend confusément dans l'histoire pour affecter les sentiments de l'individu dans la société qui comprend les personnes avec lesquelles il se comporte religieusement ; c'est la caractéristique qui démarque la vie en Orient. Nous remarquons que l'homme, bien qu'il soit cultivé, s'effondre face aux problèmes pour n'être qu'une personne communautaire.⁸

Le respect des valeurs de l'homme, quelle que soit sa foi, sa religion ou sa position politique, paraît menacé par le fanatisme de chaque personne attachée à son opinion, à laquelle elle croit et qu'elle pourvoit à réaliser. De surcroît, la vague d'assassinats commis pour éliminer l'Autre du face-à-face, a amorcé la problématique de la violence mutuelle, au niveau individuel et même au niveau sociétal. La violence envers l'Autre crée une réaction violente réfléchie, ce qui a poussé cet Autre à devenir au Liban, un bloc communautaire, sociétal ou partial qui pratique sans cesse la violence et participe à des confrontations niant la liberté, la valeur, la capacité, la vivacité et le dialogue de l'homme.

La guerre civile a fait que pendant des années, une culture négative relative à la valeur humaine s'est développée. Il y a tant de maux que l'intégrité et la valeur d'une personne ou d'une maladie aussi importante soit-elle deviennent banalisées.

Naît alors la crainte de voir s'accroître chez les jeunes l'expérience de l'« élimination » qui est contradictoire à l'intégration du concept d'« Unité, Distinction et Communio » dans la vie de tous les jours, sous prétexte de conserver le concept du patrimoine dans un oubli évident de la cause de l'existence du pays : son être humain, sa valeur, son respect et sa dignité.

LE DOMAINE DE L'ÉTHIQUE

L'attachement à la communauté religieuse qui réchauffe et

tranquillise n'a pas aidé le pays à vivre en paix. « *Les religions imprègnent les comportements des croyants. Elles ont leur cohérence par rapport à un certain nombre de principes fondamentaux de la vie mais elles n'impliquent pas une éthique au sens réel du terme, parce qu'elles ne suffisent pas pour structurer, par elles-mêmes, une anthropologie.* »⁹

Analysant la problématique de ce manque d'intégration du facteur religieux dans la vie quotidienne, Fadlallah affirme que l'homme ne s'enfonce pas dans les profondeurs de la religion, mais reste à la superficie. Pour cela, l'engagement religieux de l'homme contemporain, qu'il soit musulman, chrétien ou quiconque, ne part pas de l'approfondissement dans la conscience de l'homme pour sa religion et pour les aspects culturels interactifs qu'il représente, mais part de l'engagement affectif aux rituels hérités.

L'Islam est conscient de ces distinctions, et un auteur comme Mohammed Arkoun, tout à fait représentatif, reconnaît que le Coran n'impose pas de solutions aux problèmes pratiques de l'existence humaine.¹⁰ Il vise à susciter un type de regard de l'homme sur soi-même et le monde. De même, Fadlallah appelle l'homme à vivre le régime éthique et spirituel de sa religion tout en assumant une responsabilité au sein d'une communauté de personnes. Les chrétiens ont sur ce point un même jugement.

Le deuxième concile du Vatican déclare: « *Par fidélité à la conscience les chrétiens unis aux autres hommes doivent chercher ensemble la vérité et la bonne solution pour les problèmes moraux que soulèvent la vie privée et la vie sociale.* »¹¹

CONCLUSION

Une réflexion commune s'avère indispensable pour assumer notre responsabilité soit dans le domaine médical, soit dans l'organisation de notre vie sociale, économique, politique et affective. La ligne éthique est unique et ne fait qu'appeler l'homme en sa dignité qui est définie par le respect de l'homme en chaque homme.¹²

Une telle vision ne peut que réunir les croyants et les non-croyants car « *la lumière est pour tout homme* ».¹³ Une lumière définie par la dignité qui est « une valeur que je décide de reconnaître ». C'est pour Jean Bernard, cette liberté du

sujet moral associée à la qualité qu'il faut attacher au corps de l'homme. Elle est une obligation présentée à tout vivant à l'écoute de ses sens. Les gouverneurs et les citoyens avec l'aide des apports spécifiques de différentes disciplines universitaires sont invités à accomplir une action concertée vers une société de lumière visant à affirmer une fraternité pour permettre à l'homme du Liban de « vivre bien ».

Références

- [1]. Hervé Christian (Ed.). Ethique médicale ou bioéthique. Un échange de vues entre le philosophe Paul Ricœur et le Psychiatre Yves Pélicier. Paris: L'Harmattan; 1997. p. 17-33.
- [2]. MAALOUF Josef. La personne humaine dans l'Eglise Catholique. Dans « Visions comparées de la bioéthique ». Hervé Christian (Ed.). Paris : L'Harmattan ; 2008. p.49-51.
- [3]. TOUMA Jean. La personne humaine et Tradition Orthodoxe. Dans « Visions comparées de la bioéthique ». Hervé Christian (Ed.). Paris : L'Harmattan ; 2008. p.53-56.
- [4]. Mgr. KHODRE Georges. Evêque des grecs orthodoxes du Mont-Liban, interviewé en français le 6 septembre 2008.
- [5]. Les Encycliques de JEAN-PAUL II sur les fondements de la morale, « Véritates Splendor », Documentation Catholique, 7 novembre 1993
- n° 2080, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine, « Evangelium Vitae » (D.C.16 avril 1995 n° 2114).
- [6]. NASHABE Hisham. Points of Convergence in Bioethics among Christians and Muslims. International Bioethics Committee of Unesco, 9th session, November 2, 2002.
- [7]. Sourate 95, La figue, verset 4.
- [8]. Sayed FADLALLAH Mohammed Hussein. Uléma chiite du Liban, interviewé en arabe le 3 septembre 2008.
- [9]. Père DUCRUET Jean S.J. Recteur de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, interviewé en français le 15 septembre 2008.
- [10]. ARKOUN Mohammed. L'Islam hier-demain. Buchet/Chastel. 1978, p.141.
- [11]. Vatican II, Gaudium et Spes, n° 16.
- [12]. HERVE C, THOMASMA D, WEISSTUB D. Visions éthiques de la personne. Paris: L'Harmattan ; 2001. p.30-36.
- [13]. HAZIM Ignace IV. Patriarche de l'Eglise grecque orthodoxe d'Antioche et de l'Orient, interviewé en arabe le 1^{er} septembre 2008.